

**RECONDUCTION n° 12/1**
DU PROCES-VERBAL n° 07 - A - 144

Selon l'arrêté du 22 mars 2004

Concernant	Un bloc-porte à un vantail métallique de référence KT-GT-T60
Demandeur	COOLIT GmbH Ochsenweg 18 DE - 49324 MELLE
Extensions de classement reconduites	Des extensions de classement peuvent se rapporter au procès-verbal de référence. Elles sont cumulables entre-elles après avis d'EFFECTIS France. Les extensions de classement délivrées sur le procès-verbal de référence, et portant les numéros suivants, sont reconduites : Aucune.
Durée de validité	Le procès-verbal de référence et les extensions de classement mentionnées ci-dessus, ainsi que celles qui seraient délivrées après la date d'édition de ce document, sont valables jusqu'au : 18 juillet 2017. Passé cette date, le procès-verbal de référence n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une nouvelle reconduction délivrée par EFECTIS France. Cette reconduction n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence.

Maizières-lès-Metz, le 11 juillet 2012.

Olivia D'HALLUIN
Ingénieur Chargée d'AffairesSébastien BONINSEGNA
Chef du Service Essais 2

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.